



Pension de secours non versée

Par **christine70210**, le **13/05/2009** à **16:00**

bonjour suite a ma conciliation mon mari doit me versé une pension de secours de 300 euros ce qu'il ne fait pas. ayant saisi un huissier qui lui a ordonné de payé sous risque de saisie sur salaire il ne le fait pas et mon avocat a chaque fois que je l'ai au téléphone me dit qu'elle va procédé a une saisie mais elle ne le fait pas que dois je faire merci de votre réponse

Par **ardendu56**, le **13/05/2009** à **19:50**

christine70210, bonsoir

Vous devez recontacter l'huissier, il fera le nécessaire (s'il a un jugement.)

Bien à vous.